

|| MAI 2026

# TER



**CSE**  
des 27 & 28 mai 2026

# LES ÉCHOS DU CSE !

## DÉSIGNATION DU PERSONNEL TRANSFÉRÉ CHEZ TRANSDEV - L14

La journée du 27 mai a été consacrée à un CSE extra, spécifique à ce thème (lire numéro d'avril des Échos), faisant suite à nos alertes concernant notamment la position de la BU sur certains engagements. Voici ce qu'il faut en retenir pour ce lot, mis en exploitation pour le SA28 : **4 agents ont été volontaires (1 ADC, 2 GM, 1 RH) sur les 37 au total. Donc 33 agents ont été désignés, avec 100% de refus en retour à ce jour.**

À noter que ce lot présente plusieurs particularités propres, et qui ne se présenteront plus pour les prochains lots :

- **Très petit volume d'ETP (Équivalent Temps Plein) ;**

- **Taux d'affectation des agents intégralement sous les 50% ;**

- **Fort impact des critères sociaux, compte tenu des faibles taux d'affectation.**

**À l'issue des échanges, notamment sous la pression de la CFDT, la Direction confirme lors de ce CSE extra les engagements qu'elle avait pris auparavant : l'ensemble des agents désignés, refusant leur transfert, seront conservés sur leur poste et conserveront leur LPA.**

**LA CFDT RESTE PLUS QUE JAMAIS ENGAGÉE À VOS CÔTÉS POUR VOUS ACCOMPAGNER ET VOUS INFORMER !**

## **BÂTIMENT 145 DE REIMS : DES ÉCONOMIES OUI, AU DÉTRIMENT DES AGENTS NON ... LA CFDT VOTE CONTRE !!**

La **CFDT** reconnaît la cohérence économique globale du projet et rappelle qu'elle dénonce depuis longtemps l'aberration du choix initial du site rue Pingat, alors même qu'un bâtiment SNCF avait été vendu auparavant.

**Pour autant, plusieurs points demeurent inacceptables pour les agents, et donc pour la CFDT :**

Le DRH confirme l'application stricte de l'accord SNCF sur les Titres Restaurant, entraînant leur suppression au motif qu'un restaurant d'entreprise est situé à moins de 10 minutes et 700 mètres du site ... Une règle intégrée à l'époque dans l'accord sous la pression d'une autre organisation syndicale, et qui se traduira demain par une perte réelle de pouvoir d'achat pour les cheminots !

**Notre proposition : maintenir les titres restaurants sur l'ensemble de la durée du contrat d'exploitation, soit 2033.**

**La Direction dit comprendre nos arguments liés au pouvoir d'achat et reviendra vers nous sur ce point.**

**La CFDT alerte également sur plusieurs sujets encore insuffisamment traités :**

**Les conditions de coupure** des roulants, **un réfectoire annoncé comme conforme** mais manifestement sous-dimensionné et indisponible avant mars, ainsi que des équipements toujours à l'étude comme **le parking, la vidéoprotection ou encore la climatisation**, annoncée au mieux pour le deuxième trimestre 2027.

**Enfin, si les porteurs du projet assurent que le calendrier reste maîtrisé et mettent en avant plus de 8 millions d'euros d'économies attendues sur dix ans, la CFDT refuse que ces gains se construisent au détriment des conditions de travail et du pouvoir d'achat des agents.**

**À noter enfin que, sur ce dossier, la CGT était absente, SUD RAIL s'est abstenu et l'UNSA a voté favorablement.**

## **CONDITIONS DE TRAVAIL ET FORTES CHALEURS**

**Une fois encore, la CFDT et son syndicat national de conducteurs FGAAC-CFDT a dû intervenir, en séance comme en dehors, pour rappeler à la Direction qu'il fait chaud l'été.**

Cela pourrait sembler évident ... mais malheureusement, cela reste encore nécessaire.

**Grâce à notre intervention, des croisements d'engins en production ont été réalisés pendant les périodes de fortes chaleurs.**

La **CFDT** a également exigé que, lors des prochains épisodes de chaleur, ces croisements soient anticipés et non mis en place dans l'urgence.

**Par ailleurs, nous avons profité de la présence de la Direction du Technicentre pour exiger le retour en atelier de certains engins.**

**Notamment le X73661, afin que soit réalisé le contrôle et la remise en état du système de rafraîchissement d'air.**

## RAPPORT ANNUEL DE LA MÉDECINE DU TRAVAIL : DES ALERTES SÉRIEUSES SUR LA SANTÉ DES AGENTS

La médecine du travail alerte sur plusieurs sujets préoccupants touchant notamment les ASCT et les ADC. Des difficultés de reprise après agressions ou accidents du travail ont été identifiées. **Pour mieux accompagner les collègues concernés, un suivi téléphonique systématique par le médecin du travail a été mis en place** afin de détecter rapidement les situations de souffrance psychologique et orienter les agents vers une prise en charge adaptée.

**L'année 2025 a également été marquée par les restructurations liées à l'ouverture à la concurrence et aux réorganisations internes. Ces évolutions génèrent de fortes inquiétudes, particulièrement au TNC GE, l'Établissement Régional et chez les managers où les modifications des postes de travail accentuent les risques psychosociaux et dégradent le climat social.**

La médecine du travail souligne aussi les effets de l'allongement des carrières et des horaires décalés sur la santé des agents : fatigue chronique, récupération plus difficile et baisse de vigilance. **Une réflexion sur des roulements de fin de carrière plus adaptés apparaît désormais indispensable.**

**La CFDT partage pleinement ces constats ! Si la Direction affirme entendre ces alertes médicales, les réponses concrètes restent insuffisantes. La CFDT exige des mesures rapides et adaptées face à des situations qui ont des conséquences parfois dramatiques sur la santé physique et mentale des agents.**



## CRÉATION DE L'ÉQUIPE GESTION PROD UO TER200

L'objectif premier de ce projet est de mutualiser les compétences des GEOPS, PLANIFICATEURS et COPROD dans une seule même équipe : **Gestion production.**

Dans cette équipe deux roulements jours/nuits seront mis en place pour les COPROD et pour les GEOPS.

Pour les COPROD, un roulement dérogatoire jours/nuits 5/7 est proposé et accepté par les agents en contrepartie de 2RP supplémentaires à l'année.

**La CFDT restera vigilante pour que cette mesure soit bien respectée, et rappelle que pour la mise en place d'un roulement dérogatoire, l'article 49 prévoit la validation lors d'une commission paritaire par les organisations syndicales signataires.**

**Concernant les Geops, le roulement proposé dans le dossier n'est pas celui souhaité par les agents. La CFDT alerte la direction et souligne que le roulement souhaité par les agents est le même que celui des ROPTG. La direction accède à la demande de la CFDT et accepte de remplacer le roulement des GEOPS par celui souhaité par les agents.**



La **CFDT** a également obtenu des engagements importants en CSE : mise en place des indemnités prévues par le GRH910 pour les agents mutés, retrait des autorisations lignes hors roulement pour les ADC PGE qui le souhaitent, calcul des pertes de primes traction depuis décembre 2026, prolongation des postes temporaires à la commande DLCA jusqu'à fin 2027 et déplacement des CTT et de la commande sur CM/CY/EPR.

Enfin, en conciliation de préavis, la **CFDT-FGAAC** a obtenu des garanties visant à éviter toute perte financière et toute logique de productivité imposée sur le dos des ADC pour les trois prochaines années.

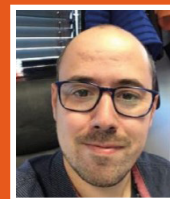
## RÉORGANISATION SA 2027 : LA CFDT OBTIENT DES GARANTIES CONCRÈTES !

Dans le cadre du dossier de réorganisation SA 2027 et de la séparation CA/PGE, plusieurs évolutions importantes vont impacter les ADC de la DLCA, avec notamment la création des nouvelles RT EPR, CM et CY, ainsi que la mise en place des roulements post-été.

**Dans ce contexte, la CFDT-FGAAC a obtenu plusieurs avancées concrètes pour sécuriser les parcours professionnels et limiter les impacts pour les agents.**

**Parmi les principales mesures obtenues : L'alimentation prioritaire des roulements PGE de CM et CY par les ADC de la DLCA, l'accès élargi au TGV pour les ADC d'Épernay, ainsi que la possibilité pour les ADC EPR/CM DLCA d'accéder au 172 de Reims via un listing commun par date d'examen.**

## VOTRE ÉQUIPE CFDT, DES ÉLUS IMPLIQUÉS ... AU COEUR DU TERRITOIRE ET DES MÉTIERS !



Tony DORNIC  
Champagne-Ardennes



Christophe LE GAC  
Champagne-Ardennes



Michael CARMAGNAT  
Alsace



Éric VAUTRIN  
Lorraine



Loïc LICKEL  
Alsace



Katia GORGET  
Lorraine



Christophe GUIDEMANN-MOGÉ  
Alsace